

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice :

Nombre de délégués titulaires présents :

Nombre de délégués suppléants présents :

Nombre de pouvoirs :

Nombre de votants :

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six septembre à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Virginie LUTROT, Chantal COURCOT, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Eric SCARANO, Laurent VASSET, Alain GUESDON, François AUBEY, Danièle JAMET, Dany TAGAT, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Christine DOMAIN, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Anthony GUEROUT, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Marie Jean DOUYERE, Philippe MARIE.

par visioconférence : Claire GUEROULT, Kamel BELGHACHEM, Didier PERALTA, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Angélique PERINI, Denis MERVILLE, Virginie VANDAELE, Sylvain BONENFANT, Alexis DARMOIS.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Michel DAIGREMONT, Stéphanie DE BAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Oumou NIANF-FOUQUET.

par visioconférence : Chhun-Na LENGART, Pierre AUBRY, Augustin BCEUF, Fabienne DELAFOSSE, Carine BOQUET.

ONT DONNE POUVOIR : Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE.

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédéric DENIZE, Patrick PESQUET, Jean-Marc VASSE, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT, Jean-Louis NAVARRE, Joël COLSON, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Sébastien LECLERC, Frédéric LEGOUVERNEUR, Clotilde VALTER, Régis DEBONS, Hubert DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Martial GALOPIN, Jean-Paul LECOQ, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Florent SAINT-MARTIN, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Sylvain VASSE, Arnaud MAUPOIS, Alain MICHALOT, Gwendoline PRESLES, Régine SENINCK, Florence GAUTIER.

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Hervé NIEPCERON, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DESCHAMPS, Charlie GOUDAL, Christophe DORE, Xavier LEVEE, Marie-Françoise LOISON, Frédéric RABBY-DEMAISON, Yves LEMONNIER, David MULLER, Raynald MAHEUT, Pascal DONNET, Nicole GELEBART, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSEY, Benoît CHARBONNEAU, Jean-René DESMONTS, Laurent DELANOE, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean Paul SAINT-MARTIN, François AUBER, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Christine GRZELCYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LE COURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Raphaël LESUEUR, Karine RAMAIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Maria DUFROY, Denis PIEDNOEL, Patrick AUBE, William CALMESNIL, Isabelle DUONG.

Délibération n°20250926 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

- **Désigner** Monsieur Antonin GIMARD comme secrétaire de séance.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice :
Nombre de délégués titulaires présents :
Nombre de délégués suppléants présents :
Nombre de pouvoirs :
Nombre de votants :

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six septembre à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Virginie LUTROT, Chantal COURCOT, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Eric SCARANO, Laurent VASSET, Alain GUESDON, François AUBEY, Danièle JAMET, Dany TAGAT, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Christine DOMAIN, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Anthony GUEROUT, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Marie Jean DOUYERE, Philippe MARIE.

par visioconférence : Claire GUEROULT, Kamel BELGHACHEM, Didier PERALTA, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Angélique PERINI, Denis MERVILLE, Virginie VANDAELE, Sylvain BONENFANT, Alexis DARMOIS.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Michel DAIGREMONT, Stéphanie DE BAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Oumou NIANG-FOUQUET.

par visioconférence : Chhun-Na LENGART, Pierre AUBRY, Augustin BŒUF, Fabienne DELAFOSSE, Carine BOQUET.

ONT DONNE POUVOIR : Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE.

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédérick DENIZE, Patrick PESQUET, Jean-Marc VASSE, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT, Jean-Louis NAVARRE, Joël COLSON, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Sébastien LECLERC, Frédéric LEGOUVERNEUR, Clotilde VALTER, Régis DEBONS, Hubert DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Martial GALOPIN, Jean-Paul LECOQ, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Florent SAINT-MARTIN, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Sylvain VASSE, Arnaud MAUPOIS, Alain MICHALOT, Gwendoline PRESLES, Régine SENINCK, Florence GAUTIER.

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Hervé NIEPCERON, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DESCHAMPS, Charlie GOUDAL, Christophe DORE, Xavier LEVEE, Marie-Françoise LOISON, Frédéric RABBY-DEMAISON, Yves LEMONNIER, David MULLER, Raynald MAHEUT, Pascal DONNET, Nicole GELEBART, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSAYE, Benoît CHARBONNEAU, Jean-René DESMONTS, Laurent DELANOE, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean Paul SAINT-MARTIN, François AUBER, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Christine GRZELCYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LE COURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Raphaël LESUEUR, Karine RAMAIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Maria DUFROY, Denis PIEDNOEL, Patrick AUBE, William CALMESNIL, Isabelle DUONG.

Délibération n°20250926 - 02 - Procès-verbal du 27 juin 2025 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 27 juin 2025 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 27 juin 2025,

DECIDE

- **D'adopter** le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 27 juin 2025.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice :

Nombre de délégués titulaires présents :

Nombre de délégués suppléants présents:

Nombre de pouvoirs :

Nombre de votants :

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six septembre à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Virginie LUTROT, Chantal COURCOT, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Eric SCARANO, Laurent VASSET, Alain GUESDON, François AUBEY, Danièle JAMET, Dany TAGAT, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Christine DOMAIN, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Anthony GUEROUT, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Marie Jean DOUYERE, Philippe MARIE.

par visioconférence : Claire GUEROULT, Kamel BELGHACHEM, Didier PERALTA, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Angélique PERINI, Denis MERVILLE, Virginie VANDAELE, Sylvain BONENFANT, Alexis DARMOIS.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Michel DAIGREMONT, Stéphanie DE BAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Oumou NIANG-FOUQUET.

par visioconférence : Chhun-Na LENGART, Pierre AUBRY, Augustin BŒUF, Fabienne DELAFOSSE, Carine BOQUET.

ONT DONNE POUVOIR : Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE.

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédérick DENIZE, Patrick PESQUET, Jean-Marc VASSE, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT, Jean-Louis NAVARRE, Joël COLSON, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Sébastien LECLERC, Frédéric LEGOUVERNEUR, Clotilde VALTER, Régis DEBONS, Hubert DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Martial GALOPIN, Jean-Paul LECOQ, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Florent SAINT-MARTIN, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAudeau-RAINOT, Sylvain VASSE, Arnaud MAUPOIS, Alain MICHALOT, Gwendoline PRESLES, Régine SENINCK, Florence GAUTIER.

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Hervé NIEPCERON, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DESCHAMPS, Charlie GOUDAL, Christophe DORE, Xavier LEVEE, Marie-Françoise LOISON, Frédéric RABBY-DEMAISON, Yves LEMONNIER, David MULLER, Raynald MAHEUT, Pascal DONNET, Nicole GELEBART, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSAYE, Benoît CHARBONNEAU, Jean-René DESMONTS, Laurent DELANOE, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean Paul SAINT-MARTIN, François AUBER, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Christine GRZELCYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LE COURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Raphaël LESUEUR, Karine RAMAIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Maria DUFROY, Denis PIEDNOEL, Patrick AUBE, William CALMESNIL, Isabelle DUONG.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN,

VU l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU les statuts du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 26 avril 2024.

VU l'avis du Bureau Métropolitain du 20 septembre 2024.

CONSIDERANT,

- la présentation du rapport d'activités 2024-2025 du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activités 2024-2025 du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine

DECIDE d'autoriser le Président à diffuser ce rapport d'activités auprès des collectivités membres et partenaires.

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice :
Nombre de délégués titulaires présents :
Nombre de délégués suppléants présents :
Nombre de pouvoirs :
Nombre de votants :

L'an deux mil vingt-cinq, le 26 septembre, à quatorze heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Virginie LUTROT, Chantal COURCOT, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Eric SCARANO, Laurent VASSET, Alain GUESDON, François AUBEY, Danièle JAMET, Dany TAGAT, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Christine DOMAIN, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Anthony GUEROUT, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Marie Jean DOUYERE, Philippe MARIE.

par visioconférence : Claire GUEROUT, Kamel BELGHACHEM, Didier PERALTA, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Angélique PERINI, Denis MERVILLE, Virginie VANDAELE, Sylvain BONENFANT, Alexis DARMOIS.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Michel DAIGREMONT, Stéphanie DE BAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Oumou NIANG-FOUQUET.

par visioconférence : Chhun-Na LENGART, Pierre AUBRY, Augustin BŒUF, Fabienne DELAFOSSE, Carine BOQUET.

ONT DONNE POUVOIR : Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE.

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédéric DENIZE, Patrick PESQUET, Jean-Marc VASSE, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT, Jean-Louis NAVARRE, Joël COLSON, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Sébastien LECLERC, Frédéric LEGOUVERNEUR, Clotilde VALTER, Régis DEBONS, Hubert DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Martial GALOPIN, Jean-Paul LECOQ, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Florent SAINT-MARTIN, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Sylvain VASSE, Arnaud MAUPOIS, Alain MICHALOT, Gwendoline PRESLES, Régine SENINCK, Florence GAUTIER.

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Hervé NIEPCERON, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DESCHAMPS, Charlie GOUDAL, Christophe DORE, Xavier LEVEE, Marie-Françoise LOISON, Frédéric RABBY-DEMAISON, Yves LEMONNIER, David MULLER, Raynald MAHEUT, Pascal DONNET, Nicole GELEBART, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSAYE, Benoît CHARBONNEAU, Jean-René DESMONTS, Laurent DELANOE, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean Paul SAINT-MARTIN, François AUBER, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Christine GRZELCYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LE COURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Raphaël LESUEUR, Karine RAMAIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Maria DUFROY, Denis PIEDNOEL, Patrick AUBE, William CALMESNIL, Isabelle DUONG.

Délibération n°20250926 – 04 – Changement du véhicule de fonction pour la Directrice générale du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine -

Le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine a contracté le 18 juillet 2025 une location de longue durée auprès de Leasys pour un véhicule Peugeot 2008 afin de répondre aux déplacements, à l'échelle de l'Estuaire de la Seine, de la Directrice Générale dans le cadre de ses fonctions et conformément à son contrat de travail.

A la demande du Trésorier il est proposé qu'une délibération soit prise.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°84-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique,

VU la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 dite de transparence de la vie publique.

CONSIDERANT que l'exercice des fonctions de Directrice Générale du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine justifie la mise à disposition permanente et exclusive d'un véhicule de fonction pour ses déplacements à l'échelle de l'estuaire.

Après en avoir délibéré, DECIDE :

- **de confirmer l'autorisation donnée à la Directrice Générale des services d'utiliser un véhicule de fonction mis à disposition de façon permanente et exclusive pour son usage professionnel et privé.**
- **de la prise en charge par la collectivité des frais liés à l'utilisation du véhicule,**
- **de retenir comme calcul pour l'avantage en nature valorisé sur le bulletin de salaire, soit 67% du coût global avec un plafond annuel avec carte carburant de 5 775,43 euros.**

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

